



Municipalité de
Saint-Raphaël

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE BELLECHASSE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël est convoquée, par le maire, M. Richard Thibault et le directeur général et greffier-trésorier, Claude Morin, pour être tenue au Centre communautaire de Saint-Raphaël, situé au 104, rue du Foyer, le 1^{er} avril à 19h30 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2025
- 4 - MOT DU MAIRE
- 5 - INFORMATION PUBLIQUE
- 6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CORRESPONDANCE REÇUE
- 8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION
 - 8.1 - RÉOLUTION - Embauche journalier-étudiant pour l'entretien des parcs
 - 8.2 - RÉOLUTION - Départ employé 3348
- 9 - FINANCES
 - 9.1 - ADOPTION des dépenses du mois de mars 2025
 - 9.2 - Programmes et subventions
 - 9.3 - RÉOLUTION - Approbation du budget 2025 de l'OMH
- 10 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.1 - DÉPÔT des permis et certificats de mars 2025
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel de la sécurité publique
- 12 - TRAVAUX PUBLICS
 - 12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel des travaux publics
 - 12.2 - RÉOLUTION - Adjudication d'un contrat pour la réfection du 1er rang et du rang du Sault
 - 12.3 - RÉOLUTION - Offre de contrat de déneigement de la route 281 par le MTQ
 - 12.4 - RÉOLUTION - Autorisation d'acquisition d'un véhicule des travaux publics
- 13 - LOISIRS
 - 13.1 - RÉOLUTION - Camp de jour
 - 13.2 - RÉOLUTION - Autorisation de passage et halte ravitaillement dans le cadre du Grand Tour 2025
 - 13.3 - RÉOLUTION - Fin du contrat avec Créaphiste et nouvelle entente avec impressions PA MORIN
 - 13.4 - RÉOLUTION - Entente de partenariat avec Jambette
- 14 - LÉGISLATION
 - 14.1 - ADOPTION - Premier projet de règlement d'emprunt lié au remplacement de l'autopompe 219 - 1994 du service de sécurité incendie
 - 14.2 - RÉOLUTION - Retrait de l'entente de service en urbanisme avec la MRC
 - 14.3 - RÉOLUTION - Enjeu des camps de jour
- 15 - VARIA
- 16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE


Claude Morin, Adm.A.

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Saint-Raphaël, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce **27 mars 2025**.